



HAL
open science

L'expression de la parentalité dans les arts de la parole en Afrique. Introduction

Cécile Leguy

► **To cite this version:**

Cécile Leguy. L'expression de la parentalité dans les arts de la parole en Afrique. Introduction. Cécile Leguy. L'expression de la parentalité dans les arts de la parole en Afrique, Karthala, pp.9-24, 2019. hal-02189084

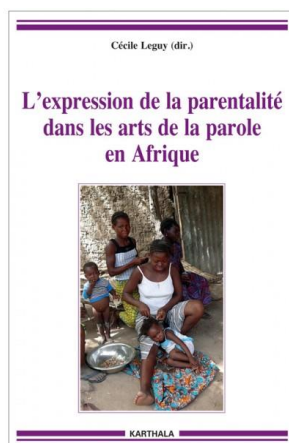
HAL Id: hal-02189084

<https://hal.science/hal-02189084>

Submitted on 19 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



L'expression de la parentalité dans les arts de la parole en Afrique

Cécile Leguy

Introduction

Les bouleversements qu'ont connus les sociétés africaines ces dernières décennies ont eu des répercussions sur la famille et sur les relations entre ses membres, en particulier sur la place des enfants. La scolarisation, l'exode rural saisonnier ou définitif, le déplacement de populations ou le décès de certains membres de la famille du fait des conflits ou des maladies entraînent la reconfiguration des structures familiales et transforment les rapports au sein du réseau de parenté (Locoh 1988 ; Pilon *et al.* 1997 ; Adepaju 1999 ; Pilon et Vignikin 2006). Au cœur de la famille, l'enfant a un statut particulier dans le sens où il en a longtemps été l'élément négligé, voire oublié, des recherches, malgré les travaux pionniers de l'historien Philippe Ariès (1973 [1960]). Il faut attendre la fin du XX^e siècle pour voir se développer, dans les mondes francophones¹ comme anglophones, des travaux de grande ampleur sur l'enfance et sur l'enfant comme acteur social à part entière (Lallemand 2002 ; Hirschfeld 2003 ; Sirota 2010, 2012 ; Bonnet 2012), et plus encore sur le nourrisson (Gottlieb 2000). Qualifié de « petit sujet » par Suzanne Lallemand et Guy Le Moal dans l'introduction au volume que le *Journal des africanistes* consacre à l'enfance en 1981, on voit combien ce champ d'étude a été laissé à distance de l'anthropologie – et en particulier de l'anthropologie française –, malgré la connaissance des riches observations d'ethnologues de terrain comme Bronislaw Malinowski ou Margaret Mead et la diffusion du travail fondateur d'Abram Kardiner² (1969 [1939]). Pour

¹ Pour une « Bibliographie indicative de travaux de langue française » sur les questions relatives à l'enfance, voir Razy, de Suremain et Pache Huber, 2012.

² A. Kardiner est un psychanalyste et anthropologue culturaliste qui a montré l'importance de la première période de la vie dans la socialisation de l'individu, mais a eu peu d'impact en France. Son ouvrage *L'individu dans sa société* n'est traduit en français que trente ans après sa parution en anglais.

ce qui concerne l'Afrique, il faut mentionner l'étude pionnière de Marcel Griaule sur les jeux dogons (1938), mais comme le font remarquer S. Lallemand et G. Le Moal (1981 : 12), l'ethnologue semble s'excuser lui-même d'aborder un sujet mineur relatif aux enfants. Si les africanistes s'intéressent aux enfants, à leurs activités, à leur éducation, c'est le plus souvent de manière ponctuelle dans le cadre d'une approche monographique ou quand ils abordent le sujet de l'initiation. Il faut attendre la fin des années 1970 pour voir paraître des travaux exclusivement consacrés à l'enfance, en particulier pour les publications francophones les travaux pionniers de Jacqueline Rabain³ (1979), de Suzanne Lallemand (1993) et de Doris Bonnet (1988), puis beaucoup plus tard ceux d'Élodie Razy⁴ (2007). Quant aux publications anglophones, si l'on peut noter que certains anthropologues ont porté leur attention sur les enfants dans la suite du courant « Culture et personnalité » aux États-Unis, puis sur la socialisation dans la petite enfance (Lancy 2012), une mention spéciale doit être faite aux travaux d'Alma Gottlieb sur la toute petite enfance chez les Beng de Côte d'Ivoire (2000)⁵. Dans ces différentes recherches, les relations parents/enfants sont abordées à travers les pratiques de maternage, l'allaitement, le massage, ou encore la socialisation par le langage, les rites initiatiques, l'instruction. L'on retient de ces travaux, comme le dit bien Jacqueline Rabain (1979), que dans les sociétés lignagères, l'enfant est d'abord « enfant du lignage » avant d'être l'enfant de ses seuls parents biologiques, et c'est toute une constellation de relations qui assurent à son égard les fonctions parentales (Razy 2010a).

Néologisme réservé au départ au vocabulaire spécialisé de la psychologie et des sciences sociales⁶, la notion de parentalité est largement utilisée aujourd'hui, tant par les acteurs sociaux que par les chercheurs, pour désigner les fonctions et les pratiques parentales. Plus précisément, cette notion permet de bien distinguer le fait d'être parent, au sens biologique du terme, et la fonction parentale, qui peut ne pas être assumée par les géniteurs ou par eux seuls. Prolongeant

³ J. Rabain soutient une thèse de psychologie sur les enfants de 2 à 6 ans en 1975 à partir de données recueillies dans le cadre du groupe de recherche en psychologie du groupe hospitalier de Fann à Dakar, où un service de consultation pour enfants, dirigé par Marie-Cécile Ortigues, avait été ouvert en 1962. Dans le cadre de cette thèse, elle mène dès 1963 de véritables enquêtes ethnographiques sur la socialisation lors desquelles elle observe la vie des petits enfants en milieu wolof, ce qui la conduit à travailler également sur la socialisation langagière. Elle a publié de nombreux articles sur l'acquisition du langage chez les enfants, en particulier sur les routines dans l'interaction et sur la narration.

⁴ Elodie Razy est, avec Charles-Édouard de Suremain et Véronique Pache Huber, à l'origine de la fondation d'une revue entièrement consacrée aux problématiques liées à l'enfance : *AnthropoChildren. Perspectives ethnographiques sur l'enfant et l'enfance*, publiée en ligne depuis 2012 (<http://popups.ulg.ac.be/2034-8517/index.php>).

⁵ Ouvrage traduit en portugais en 2013. Alma Gottlieb a également dirigé, avec Judy DeLoache, un ouvrage collectif sur les bébés du monde (2000), dont une seconde édition révisée et augmentée est parue en 2016.

⁶ Le terme de « parentalité » a été proposé au début des années 1960 pour traduire l'anglais « parenthood » défini par Therese Benedek dans un article de 1959, « Parenthood as a developmental phase. A contribution to the libido theory » (*Journal of the American Psychoanalytic Association* 7, p. 389-417), par le psychiatre et psychanalyste Paul-Claude Racamier, spécialiste des relations parents-enfants. La parentalité renvoie pour les psychologues au processus psychique qui définit la capacité d'un individu à être parent, au-delà de sa seule aptitude biologique. Dans le champ des sciences sociales, le terme est apparu de manière indépendante dans les années 1970 pour qualifier de nouveaux types de structures familiales, sous la forme du composé « monoparentalité », puis « homoparentalité », « pluriparentalité », la notion de parentalité permettant d'appréhender la diversité des relations parentales (Lambooy 2009). Bronislaw Malinowski définissait cependant déjà le terme « parenthood » dans un article de 1930, comme le rappelle Maurice Godelier (2004 : 239).

la distinction faite par les anthropologues entre parenté biologique et parenté sociale, la notion de parentalité permet d'échapper à la seule relation généalogique pour penser la fonction parentale selon les multiples formes qu'elle peut prendre. Les transformations de la famille que connaissent les sociétés occidentales depuis la seconde moitié du 20^e siècle, avec le développement du travail des femmes, l'augmentation du taux de divorce, la maîtrise de la fécondité par la contraception, puis la procréation assistée et les nouvelles formes de gestation permises par l'évolution technologique, ont entraîné les chercheurs à une réflexion renouvelée sur ce qu'est « être parent » (Le Gall et Bettahar 2001). La notion de parentalité s'est popularisée plus précisément au sujet de nouvelles formes de filiation que connaissent les sociétés modernes comme la monoparentalité, la beau-parentalité ou encore l'homoparentalité (Strathern 1992 ; Gross 2005 ; Cadoret 2007 ; Théry 1998, 2013...). Cependant, dans le discours commun mais aussi dans celui des pouvoirs publics, comme le remarque le sociologue Claude Martin (2003), ce sont surtout les difficultés à assumer la fonction parentale et les soupçons d'irresponsabilité ou de défaillance des adultes à l'égard des enfants qui ont porté la réflexion sur la parentalité – ici le plus souvent fautive – sur le devant de la scène, en témoigne le nombre d'études concernant « l'aide à la parentalité » menées dans le champ des sciences sociales, en parallèle avec une réflexion plus générale sur l'extension d'une parentalité qui n'est pas nécessairement problématique. La parentalité est entendue au sens d'une compétence, qui n'est pas forcément donnée aux parents biologiques lors de la naissance de l'enfant, peut selon les situations et selon les sociétés être partagée avec d'autres (grands-parents, beaux-parents dans le cas de remariage, institutions...) ou transférée quand l'enfant est élevé par d'autres personnes que ceux-ci.

Les travaux menés par les anthropologues sur l'adoption, le prêt d'enfant ou le confiage (*fosterage*), tels qu'ils peuvent diversement être pratiqués à travers le monde et en Afrique en particulier (Goody 1982 ; Lallemand 1993 ; Bowie 2004), ont bien mis en valeur la possibilité d'un transfert de la relation parentale à des personnes autres que les géniteurs. De même, la prééminence accordée traditionnellement à la famille étendue, le partage de l'autorité parentale entre pairs de même génération et les relations transgénérationnelles entre les enfants et leurs grands-parents, voire la pratique assez répandue du lévirat, ont depuis longtemps sensibilisé les anthropologues à l'importance de liens parentaux extensibles et au partage des fonctions parentales bien au-delà des seuls parents biologiques⁷. Remarquons cependant que les récents travaux sur la procréation assistée en Afrique (Bonnet et Duchesne 2016) invitent à porter un autre regard sur l'importance accordée à la parenté biologique, maintenant qu'il est possible d'envisager de se faire aider pour engendrer un enfant de son sang, même si la demande émane le plus souvent de couples des classes moyennes urbaines. Dans le même sens, le développement d'un certain individualisme, renforcé par les nouvelles manières de vivre du fait principalement de l'urbanisation mais observable aussi en milieu rural, entraîne un certain repli vers la famille nucléaire, isolée d'une parentèle plus large parfois éloignée géographiquement (Marie 1997 ; Calvès et Marcoux 2007).

⁷ La pluriparentalité pouvant être vécue au-delà des frontières dans des situations migratoires où l'enfant de parents vivants en France peut être élevé quelques années par un collatéral resté au pays (Razy 2010b).

Maurice Godelier reprend les cinq fonctions parentales déterminées par Esther Goody (1982) auxquelles il en ajoute deux et présente ainsi ce qu'il définit comme la parentalité, c'est-à-dire

l'ensemble culturellement défini des obligations à assumer, des interdictions à respecter, des conduites, des attitudes, des sentiments et des émotions, des actes de solidarité et des actes d'hostilité qui sont attendus ou exclus de la part d'individus qui – au sein d'une société caractérisée par un système de parenté particulier et se reproduisant dans un contexte historique donné – se trouvent, vis-à-vis d'autres individus, dans des rapports de parents à enfants. (2004 : 239-240)

Ces sept fonctions parentales, positives et négatives, sont : 1/ prendre sa part dans la conception et l'engendrement d'un enfant, fonction qui ne concerne pas seulement les vivants mais peut regarder aussi les défunts ou ancêtres⁸ ; 2/ élever, nourrir et protéger l'enfant jusqu'à ce qu'il soit adulte ; 3/ l'éduquer, l'instruire et le socialiser ; 4/ le doter d'un nom, d'un statut social et de droits potentiels sur des biens matériels ou immatériels comme sur des personnes ; 5/ exercer des droits sur l'enfant, y compris ceux de mort, de le vendre comme esclave ou de le donner, droits qui impliquent certains devoirs envers lui dont le fait d'en être responsable, garant de ses actes vis-à-vis de la société ; 6/ exercer une certaine autorité sur l'enfant, avoir le droit de le punir et en attendre obéissance, respect, voire affection ; 7/ s'interdire d'entretenir avec lui des rapports sexuels (hétéro- et homosexuels) et des comportements qui relèveraient de l'inceste (*ibid* : 240-242). Ainsi, la parentalité ne saurait se réduire au fait pour des parents d'être compétents pour avoir et élever des enfants, mais la tendance dans les sociétés modernes est de voir toutes ces fonctions assumées par un cercle de plus en plus restreint de parents, voire par une seule personne dans le cas d'une famille monoparentale, tandis que dans la plupart des sociétés traditionnelles, notamment en Afrique, elles sont ou étaient partagées avec un réseau élargi culturellement défini de parenté (collatéraux des parents du côté paternel et/ou maternel, grands-parents, oncle maternel, coépouse de la mère, parents adoptifs ou parents d'accueil en cas de *fosterage*, etc.).

Aujourd'hui en Afrique, ces nouvelles données que sont l'urbanisation, le développement de la scolarisation, la migration de travail des enfants ou encore les déplacements de population ont des répercussions sur la manière dont est vécu le partage de ces fonctions parentales, créant parfois des tensions dans les familles (Gomez-Perez et Leblanc 2012). Dans certains contextes, on observe une transition vers une conception de plus en plus restreinte du réseau de parenté, ayant pour conséquence un partage plus difficile des fonctions parentales. Ainsi, de jeunes couples urbains peuvent se retrouver séparés de leurs parents et devoir assumer seuls, ou en ayant recours aux institutions de garde et d'éducation qui se développent dans les grandes villes, toutes les fonctions parentales. Il arrive que les parents restés au pays manifestent un certain mécontentement vis-à-vis d'une situation qu'ils ne contrôlent pas et souhaitent faire entendre qu'ils ont un rôle à jouer auprès de l'enfant, en profitant des grandes vacances pour faire exciser une fillette qui leur a été confiée par exemple. De tels cas, qui peuvent être conçus comme une emprise sur les fonctions parentales de la part

⁸ Selon les représentations de la conception, il est souvent nécessaire d'avoir l'aval des ancêtres pour qu'un couple soit fécond, toute défaillance en la matière pouvant être interprétée comme une sanction de leur part.

des anciens, peuvent non seulement entraîner des conflits, mais ont aussi un impact sur d'autres couples qui, méfiants, renoncent à confier leur progéniture à leurs propres parents, coupant ainsi de fait les enfants du réseau familial étendu qu'ils finissent par ignorer. Différentes situations peuvent ainsi être sources de malentendus et de tensions, en milieu urbain comme en milieu rural où les membres des jeunes générations, ayant plus souvent été scolarisés ou étant partis quelque temps en migration de travail, ont tendance à prendre de l'indépendance par rapport aux anciens et aux modes d'organisation familiale que ceux-ci voudraient leur imposer (Antoine, 2007).

Ces tensions sont-elles perceptibles à travers les arts de la parole ? Contes, proverbes, théâtre populaire, chants, poésie, romans... sont autant de modalités où peuvent s'exprimer tant les normes d'une relation parentale instituée que les pratiques vécues ou imaginées. Si les relations familiales et le personnage de l'enfant ont déjà fait l'objet de publications, notamment sur les contes (par exemple Lallemand 1985 ; Görög-Karady et Baumgardt, 1988 ; Görög-Karady, 1997), c'est plus précisément la fonction parentale et la manière dont la parentalité est mise en scène dans les arts de la parole qui ont retenu notre attention dans cet ouvrage, avec pour objectif l'évaluation des relations entre normes et pratiques. En effet, si la littérature, orale ou écrite, est souvent un moyen d'expression d'idéaux, son pouvoir subversif lui permet également de faire entendre des positions ou des avis qui ne sauraient se dire autrement et peuvent s'opposer aux normes instituées. Les différents genres étudiés, dans les contextes ouest et centre-africains que connaissent bien les auteurs, invitent ainsi non seulement à une réflexion sur l'expression des relations parentales, mais aussi à envisager le rôle que peuvent jouer ces pratiques langagières que sont le roman, le conte, la poésie ou encore la composition de noms sur les représentations des relations parents/enfants, voire sur la configuration de ces relations elles-mêmes.

À partir du roman *Le Fruit défendu* d'Ahanda Essomba, Marie-Rose Abomo-Maurin explore les règles de la parentalité extensive telle qu'elle est vécue au pays fang-boulou-beti, en Afrique centrale, et telle qu'elle peut être difficilement comprise par ceux qui grandissent en ville. Ce récit met en scène la rencontre entre un jeune citadin élevé loin du réseau original de son père et une fille du village venue faire ses études, confiée à celui-ci qui, pour elle, est un « père » en tant que lointain cousin du sien. Le garçon commet, en abusant de celle qui se considère comme sa « sœur » et refuse ses avances, un crime contre cette parenté qu'il ne comprend pas. Or, les relations parentales instaurées depuis des générations entre les cinq clans de la Tribu forment une « Sainte alliance », un réseau parental très étendu, impossible à circonscrire pour le jeune homme à qui l'on reproche une relation proscrite. Mais dans le roman, ce sont également ses père et grand-père qui sont accusés de ne pas avoir su lui transmettre le sens de la parenté, de l'avoir élevé dans cet individualisme urbain où l'on vit replié sur sa famille nucléaire. Leur négligence est cause du manque de transmission et de l'incompréhension vécue par le jeune homme, pour qui le récit des généalogies demeure une abstraction. M.-R. Abomo-Maurin lit à travers l'importance accordée dans le roman – et peut-être de manière plus générale sur le continent africain – à la parenté étendue une invitation humaniste à prétention universelle. On constate aussi à travers cette intrigue dénonçant certains

travers de la vie moderne combien il peut être difficile d'entretenir et de transmettre un réseau étendu de relations parentales quand on vit loin des uns et des autres.

Si ce roman met en scène l'oubli de l'étendue du réseau de parenté, il est possible à l'inverse de voir dans d'autres formes littéraires certains personnages mis en valeur. Ainsi en est-il de l'oncle maternel, dont le lieu de vie est le plus souvent éloigné de celui de ses neveux dans les sociétés patrilinéaires, du fait de la résidence patrivirilocale des époux. L'importance en est cependant bien soulignée par le biais des arts de la parole, comme c'est le cas dans les contes gbya de Centrafrique présentés par Paulette Roulon-Doko. En effet, la relation particulière entre l'oncle et ses neveux et nièces utérins y est souvent mise en scène. Paulette Roulon-Doko distingue les situations où le personnage du conte est réellement un oncle utérin de celles où cette fonction parentale relève de la fiction. Dans les premières, l'oncle maternel joue son rôle bienveillant protecteur, notamment quand les enfants de sa sœur décédée sont maltraités par la nouvelle épouse de leur père. Comme dans la réalité, l'oncle peut se substituer au père et prendre l'enfant de sa sœur pour l'élever. L'importance de la relation à l'oncle utérin s'exprime plus encore dans la deuxième série de contes, où l'on voit le héros rusé se mettre en position de neveu utérin, ou inversement d'oncle maternel, face à son interlocuteur pour obtenir de lui une attitude bienveillante d'écoute et au besoin une aide. Dans les histoires de cette série, il suffit de se prétendre neveu ou oncle utérin pour être accepté comme un membre de la famille, même par des êtres aussi dangereux et méchants que les serpents. Ainsi, dans cette société patrilinéaire, où la parenté du côté maternel est plus à distance et moins bien connue, le recours à la relation oncle/neveu utérin est utilisé dans les contes comme une stratégie de ruse fondée sur la reconnaissance du statut de parent qu'elle est supposée impliquer.

Mais le personnage le plus emblématique des relations parentales, c'est bien celui qui assure les fonctions maternelles. La relation mère-enfant, primordiale dans les contes même si la mère y est finalement souvent fautive ou déficiente (Leguy et Diarra 2015), voire « dévorante »⁹, est aussi, comme le montre bien Alice Degorce, très fortement présente dans la chanson populaire au Burkina Faso, tandis que les figures paternelles y sont rares, excepté dans quelques morceaux très récents. À partir d'un corpus d'une trentaine de chansons composées depuis les années 1960 dans des styles très différents (variété, hip hop, reggae, etc.), chantées en français, en mooré ou en dioula, on voit combien dans ce contexte aussi – les mères sont souvent honorées dans la chanson populaire africaine de manière générale – le personnage de la mère inspire les artistes. Certaines thématiques semblent récurrentes, comme l'amour inconditionnel des mères pour leurs enfants ou l'importance des bénédictions maternelles pour réussir. Les fonctions parentales de la mère sont mises en valeur dans ces chansons, même quand celle-ci n'a pas pu les assumer du fait d'un décès précoce par exemple. Ainsi, c'est un personnage positif qui joue parfaitement son rôle parental qui est présenté dans ce genre d'art verbal, où l'on assimile souvent la mère à la femme africaine idéale, notamment dans les textes à portée politique plus marquée. A. Degorce interroge alors l'aspect normatif de ces chansons, qui présentent les figures maternelles sous des aspects valorisants et honorifiques.

⁹ Dans les versions du mythe de la Calebasse et du bélier étudiées par Denise Paulme (1976).

Il est intéressant de voir en miroir comment s'exprime la relation aux parents – père et mère – dans trois chants d'excision recueillis par Mori Edwige Traoré auprès des Tagba de Mahon au Burkina Faso, une petite population matrilineaire du pays senufo. Lors de l'initiation féminine, on prépare les jeunes filles à leur futur statut de mère de famille, la suite logique de l'événement étant le mariage. Cependant, M. E. Traoré montre dans les chants étudiés combien les parents eux-mêmes y sont critiqués, présentés comme négligents, voire irresponsables. De manière récurrente en effet, ces chants transmis de génération en génération, mais que chaque jeune fille s'approprie, dénoncent les défauts de parentalité. Si être parent est considéré comme un privilège dans ce contexte, ceux-ci ont cependant des devoirs à assumer envers leur progéniture, ce que rappellent ces chants en mettant l'accent sur certains manquements, faisant de cette pratique permise lors des trois semaines de réclusion un moyen d'expression de reproches qui ne sauraient être formulés autrement. En effet, dans les chants étudiés les jeunes filles critiquent l'attitude de parents qui non seulement les abandonnent aux mains de l'exciseuse (ou initiatrice), mais le font aussi sans forcément en avoir vraiment les moyens, ce qu'elles ressentent comme une honte (de la nourriture qu'ils peuvent leur donner pendant leur réclusion, de leurs vêtements, de la manière dont elles pourront se présenter lors de la sortie du bois sacré...). Il est vrai que les filles qui partent se faire initier sont souvent assez jeunes, notamment quand leurs parents subissent la pression de leur future belle-famille impatiente de voir le mariage se conclure. Mais comme l'analyse bien M. E. Traoré, le choix pour ces chants pourrait aussi s'expliquer par la conscience qu'ont les jeunes filles de devoir devenir bientôt mères à leur tour, et la peur de ne pas pouvoir assumer les fonctions parentales qu'on attend d'elles.

Tout comme ces chants d'excision, d'autres formes d'art verbal offrent la possibilité d'exprimer ce qui ne saurait se dire ouvertement. Dans un genre poétique qui tend à disparaître en pays zarma (Niger), consistant pour une mère à faire l'éloge indirect de son enfant en louant la grandeur ou les exploits d'un de ses glorieux homonymes, Sandra Bornand montre comment s'affirme une relation que la bienséance oblige à taire, voire à nier : l'amour qu'une femme peut avoir pour sa progéniture, et tout particulièrement pour l'aîné de ses enfants par la naissance duquel elle a acquis un statut de femme accomplie. Dans cette société en effet, on se méfie de montrer trop ouvertement l'affection qu'on peut avoir pour ses propres enfants et il serait considéré comme impudique de produire un discours élogieux directement. Ces panégyriques, qu'il est même possible de prononcer tout en procédant aux travaux domestiques, permettent ainsi aux femmes de chanter leur amour de manière détournée. Mais comme le montre S. Bornand, il ne faut pas négliger l'aspect performatif de ce genre de parole. Pour comprendre comment l'éloge peut agir, il est nécessaire d'accéder aux représentations zarma dans lesquelles le nom donné à un enfant l'inscrit dans une sorte de continuité en relation avec tous ceux qui l'ont porté avant lui, et dont il devra se montrer digne. En retour, les exploits de glorieux prédécesseurs rappelés à l'enfant lors de l'énonciation de l'éloge incitent celui-ci à faire de même, à devenir aussi digne d'éloges que ses homonymes. S. Bornand propose l'étude précise d'un éloge à Boubakar qu'elle a pu enregistrer et décode avec minutie toutes les significations portées par le poème, comme par exemple le recours à des termes dépréciatifs pour en cacher le caractère élogieux où l'usage de termes qui ne s'appliquent qu'à des adultes pour ne pas honorer l'enfant de manière trop ostensible. En observant des mères prononcer aujourd'hui des

éloges génériques, sans faire référence explicitement au nom donné à leur enfant, on peut se demander avec S. Bornand si elles ne trouvent pas là un moyen de faire les louanges de leurs enfants en échappant aux restrictions – notamment celles induites par la radicalisation islamique – et de construire une nouvelle relation avec eux, relation qui s’affirmerait alors sans passer par le nom choisi par le père.

Klaus Hamberger propose, à partir de trente-deux versions d’un type de conte bien présent en Afrique de l’Ouest, le conte de « L’enfant jeté », d’étudier les rapports de génération grâce à l’établissement d’une cartographie relationnelle, méthode d’analyse figurative dont il démontre ici la pertinence. Ce conte met en scène un père qui veut empêcher la naissance d’un successeur et interdit à ses femmes de procréer ou de mettre au monde un fils, ou une mère qui abandonne son enfant. Mais l’enfant jeté en brousse – souvent par sa propre mère – est sauvé et recueilli par une vieille femme ou par un ou des personnage.s nonhumain.s. Quand il s’agit d’un garçon, il y fonde une ville grâce à des aides magiques, mais est attaqué par des émissaires de son père. Le conflit générationnel s’exprime ainsi dans ce conte par un rejet de l’enfant dès sa naissance et par sa réclusion en brousse qui dure jusqu’à ce qu’on vienne attenter à sa vie ou le réintégrer dans le monde des hommes. La dimension initiatique du récit est accentuée par le rôle joué par les personnages protecteurs. Tous les enfants jetés manifestent des pouvoirs liés à la fécondité et à la prospérité. Dans plusieurs versions féminines, le père cherche même à épouser sa fille avant de connaître son identité. K. Hamberger montre, à partir de ce corpus dont il étudie de manière détaillée les transformations, combien ce conte de l’enfant jeté concerne la question de la parentalité, et plus précisément du rapport père-enfant ou mère-enfant. Il n’est pas sans rappeler les motifs du mythe d’Œdipe, enfant jeté qui focalise toutes les difficultés relationnelles entre parents et enfants. Dans les contes étudiés ici, le père est toujours malveillant, le personnage de la mère étant plus ambivalent même si, dans la majorité des cas, la mère ne fait rien pour sauver son enfant. En représentant à l’aide de schémas les relations entre les protagonistes, K. Hamberger met en valeur les positions d’adversaires qu’occupent les parents – et surtout le père – par rapport à leur enfant. Comme l’enfant confié à une grand-mère ou envoyé en migration de travail, le héros du conte se construit en dehors de la présence de ses parents à qui il impose en quelque sorte sa réussite (que ce soit la gestion d’une ville merveilleuse pour un garçon ou des pouvoirs liés à sa beauté ou à sa fécondité pour une fille). Faut-il comprendre cette difficulté des parents à accepter l’enfant comme une difficulté à laisser sa place, à l’instar de ce qui se passe dans le conte de « Blanche-Neige au soleil » étudié par Geneviève Calame-Griaule (1987 : 207-227) ? Ou bien le conte parle-t-il de manière particulière aux jeunes d’aujourd’hui – plusieurs des conteurs rencontrés sont très jeunes – parce qu’ils les confortent à se construire loin de leurs parents, comme c’est le cas quand on est confié, qu’on quitte sa famille pour être scolarisé ou qu’on part très jeune en migration de travail ?

L’exercice de la parentalité suppose en effet une coprésence et l’établissement de relations. Mais celles-ci ne s’expriment pas seulement dans des attitudes ou des comportements, elles peuvent également se manifester à travers la parole. En étudiant plus précisément un corpus de noms recueillis chez les Bwa (Mali), j’ai cherché à savoir dans quelle mesure une pratique langagière comme la nomination ordinaire peut contribuer non seulement à dire, mais

aussi à faire la relation parentale. Dans ce contexte, il n'est pas habituel de donner aux enfants, du moins ouvertement, le nom d'un aïeul. Mais la relation aux grands-parents ou à d'autres personnes du réseau familial peut être remarquée selon deux modalités. Dans le premier groupe de noms, la relation parentale est directement signifiée, même si c'est le plus souvent de manière imagée. En connaissant les raisons du choix d'un nom, ce qu'il signifie dans le contexte où il a été attribué, ce qui est sous-entendu en deux ou trois syllabes bien choisies, il est possible de voir se révéler un lien parental ou la marque d'une revendication relationnelle avec l'enfant, que ce soit de la part du lignage même dans lequel il s'inscrit, de son lignage maternel ou encore en lien avec une relation parentale de substitution. Mais comme les chants d'excision ou les éloges d'enfants vus précédemment, la nomination est également un moyen détourné, dans un contexte d'oralité, de faire entendre ce qui ne saurait se dire ouvertement. De nombreux noms peuvent ainsi être entendus comme de véritables défis. Il ne s'agit plus seulement ici de faire mémoire d'une relation, mais bien plus souvent de remettre en cause, de manière allusive mais cependant efficace, un ordre social ou une autorité. Dans ce second groupe de noms, trois types de sujets de discours en relation avec la parentalité se dégagent : les difficultés à enfanter que peuvent rencontrer les femmes, les conflits intrafamiliaux et les secrets d'origine.

Ces thématiques dont il est si difficile de parler ouvertement sont également des sujets majeurs abordés dans le *Mvett Ekang*, poésie épique d'Afrique centrale, comme le montre bien Angèle Christine Ondo dans le chapitre suivant. Analysant différentes publications relatives à ce genre qui a fait l'objet de nombreuses recherches depuis les années 1960, elle retient trois cas de relations parentales qu'elle qualifie de démesurées. Le premier est un exemple de transfert de parentalité entre deux frères, l'aîné jouant de son droit d'aînesse en prenant le fils de son cadet parce que lui-même n'a pas encore d'enfant. Le deuxième est un exemple de défaut de parentalité, où l'on voit un oncle trahir son neveu après avoir tué son propre frère. Quant au troisième, il s'agit d'un cas de parentalité partagée présentée comme un idéal mais tendant à l'exagération, toute une fratrie se retrouvant confiée au frère du père. Dans l'épopée, le transfert de parentalité semble concourir au renforcement du groupe, et donc à la puissance des Immortels. A. Ch. Ondo compare cet idéal épique à la réalité sociale, telle qu'elle est vécue en milieu fang-boulou-beti. Le *Mvett* en effet a des fonctions normatives, en tant que livre de sagesse. Si le transfert de la responsabilité parentale est encouragé, on y dénonce cependant toute démesure à ce sujet, alors que le récit regorge de cas d'excès même touchant à la famille, les Ekang étant des polygames aux très nombreux enfants. Les trois piliers au fondement de la société, *ɲàɲ* (honorer), *ɲam* (unité) et *ɲàp* (solidarité), semblent justifier les cas de partage de parentalité relevés dans l'épopée, confier un enfant à son frère étant gage de bonne entente. Mais dans ce domaine, dans l'épopée même, il faut rester raisonnable, pour ne pas prendre le risque de mettre en péril l'équilibre social. Dans la réalité aujourd'hui, suite aux nouvelles règles juridiques imposées depuis la période coloniale, c'est surtout en cas de décès que peut avoir lieu un transfert de parentalité, même si une certaine aisance financière peut conduire un homme à prendre en charge un neveu ou un cadet pour soulager ses parents.

Abdoulaye Keïta clôt ce volume en évaluant la distance entre les idéaux transmis par différents types d'éducation traditionnelle et les pratiques induites par les changements sociétaux à l'aune de trois formes de poésie orale sénégalaises. En premier lieu, les chants

d'initiation, *kasag* en wolof, insistent sur l'importance de l'esprit communautaire, qui dépasse les liens de sang pour s'étendre à ce qui relie les co-initiés. Ce qu'à la suite de Bigaro Diop il qualifie de « tyrannie relationnelle » implique l'extension de relations parentales à l'infini, le droit d'aînesse étant le principe organisateur de ces sociétés principalement gérontocratiques. Ce sont non seulement les parents et, de manière générale, les aînés qui ont subi l'initiation avant lui que le jeune circoncis honore dans son chant, mais également les ancêtres, participants de toute cérémonie concernant les vivants. Si les rites initiatiques sont souvent oubliés aujourd'hui, une éducation « à la dure » loin du giron maternel demeure un idéal dans cette société sénégalaise où, comme le remarque A. Keïta, la dureté du maître coranique répond encore aux appels à former de vrais guerriers entendus dans les chants traditionnels. Le deuxième genre oral étudié est le *taasu*, déclamation souvent énoncée par des griots lors des moments festifs pour faire les louanges d'une personne en rappelant sa généalogie et les liens de parenté qui la relie à d'autres personnes. Le *maye* enfin, genre oral auquel les écrivains recourent aussi parfois, est un récit anecdotique dont le but est principalement le rire, particulièrement dans les échanges entre parents à plaisanterie, comme par exemple entre grands-parents et petits-enfants qui se taquent. Dans ces pratiques s'exprime également une certaine volonté d'éduquer la jeune génération et de lui transmettre les valeurs ancestrales relatives aux relations parentales.

BIBLIOGRAPHIE

- ADEPOJU Aderanti (dir.), 1999, *La famille africaine. Politiques démographiques et développement*, Paris, Karthala, (traduction de *Family, Population and Development in Africa*, 1997, par Pierre Diarra et Cécile Leguy).
- ANTOINE Philippe, 2007, *Les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle*, Paris, Ceped.
- ARIES Philippe, 1973, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil (Points) ; (1^{re} éd. 1960).
- BONNET Doris, 1988, *Corps biologique, corps social. Procréation et maladie de l'enfant en pays mossi, Burkina Faso*, Paris, Éditions de l'ORSTOM.
- BONNET Doris, 2012, « The absence of the child in ethnology: A non-existent problem? », *AnthropoChildren. Anthropologie de l'enfance et des enfants à travers le monde* 1 [revue en ligne] (<http://popups.ulg.ac.be/2034-8517/index.php?id=121>).
- BONNET Doris et DUCHESNE Véronique (dir.), 2016, *Procréation médicale et mondialisation. Expériences africaines*, Paris, L'Harmattan (Anthropologies et médecines).
- BOWIE Fiona (éd.), 2004, *Cross-Cultural Approaches to Adoption*, London, Taylor & Francis.
- CADORET Anne, 2007, « L'apport des familles homoparentales », *L'Homme* 183, p.55-76.
- CALAME-GRIAULE Geneviève, 1987, *Des cauris au marché. Essais sur des contes africains*, Paris, Société des Africanistes (Mémoires de la Société des Africanistes).

- CALVES Anne E. et MARCOUX Richard (dir.), 2007, Sociétés africaines en mutation : entre individualisme et communautarisme / Mutating African Societies: Between Individualism and Communitarism, *Sociologie et sociétés* 39 (2).
- GODELIER Maurice, 2004, *Métamorphoses de la parenté*, Paris, Fayard.
- GOMEZ-PEREZ Muriel et LEBLANC Marie Nathalie (dir.), 2012, *L'Afrique des générations. Entre tensions et négociations*, Paris, Karthala.
- GOODY Esther, 1982, *Parenthood and Social Reproduction. Fostering and occupational roles in West Africa*, Cambridge, Cambridge University Press (Cambridge Studies in Social Anthropology).
- GÖRÖG-KARADY Veronika et BAUMGARDT Ursula (dir.), 1988, *L'enfant dans les contes africains*, Paris, Conseil international de la langue française (Textes et civilisations).
- GÖRÖG-KARADY Veronika, 1997, *L'univers familial dans les contes africains. Liens de sang, liens d'alliance*, Paris, L'Harmattan.
- GOTTLIEB, Alma, 2004, *The Afterlife is Where We Come From. The Culture of Infancy in West Africa*, Chicago, University of Chicago Press.
- GOTTLIEB Alma, 2010, « Où sont passés tous les bébés ? Vers une anthropologie du nourrisson », in Jamard J.-L., Terray E. et Xanthakou M., *En substances. Textes pour Françoise Héritier*, Paris, Fayard, p. 367-385.
- GOTTLIEB Alma et DeLoache Judy, 2016, *A World of Babies. Imagined Childcare Guides for Seven Societies*, Cambridge, Cambridge University Press ; nouvelle édition revue et augmentée (1^{re} éd. 2000).
- GRIAULE Marcel, 1938, *Jeux dogons*, Paris, Institut d'Ethnologie (Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie 32).
- GROSS Martine (dir.), 2005, *Homoparentalités : État des lieux*, Paris, Érès (coll. « La vie de l'enfant ») ; nouvelle édition revue et augmentée (1^{re} éd. 2000).
- HIRSCHFELD Lawrence A., 2003, « Pourquoi les anthropologues n'aiment-ils pas les enfants ? », *Terrain* 40, p. 21-48.
- KARDINER Abram, 1969, *L'Individu dans sa société : essai d'anthropologie psychanalytique*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Sciences humaines) (éd. originale 1939).
- LALLEMAND Suzanne et LE MOAL Guy, 1981, « Un petit sujet », *Journal des africanistes* 51, p. 5-21.
- LALLEMAND Suzanne, 1985, *L'apprentissage de la sexualité dans les contes d'Afrique de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan.

- LALLEMAND Suzanne, 1993, *La circulation des enfants en société traditionnelle. Prêt, don, échange*, Paris, L'Harmattan.
- LALLEMAND Suzanne, 2002, « Esquisse de la courte histoire de l'anthropologie de l'enfance », *Journal des africanistes. L'enfant dans le bassin du lac Tchad* 72 (1), p. 9-18.
- LAMBOY Béatrice, 2009, « Soutenir la parentalité : pourquoi et comment ? Différentes approches pour un même concept », *Devenir* 21 (1), p. 31-60.
- LANCY David F., 2012, "Why Anthropology of Childhood? A brief history of an emerging discipline", *AnthropoChildren. Anthropologie de l'enfance et des enfants à travers le monde* 1, [revue en ligne] (<http://popups.ulg.ac.be/2034-8517/index.php?id=918>).
- LE GALL Didier et BETTAHAR Yamina (dir.), 2001, *La pluriparentalité*, Paris, PUF.
- LEGUY Cécile et DIARRA Joseph Tanden, 2015, « Bonne ou mauvaise mère ? Des figures maternelles dans les contes de tradition orale. À partir d'un corpus de 39 contes bwa (Mali) », in Ugochukwu F. et Abomo-Maurin M.-R. (dir.), *La femme dans la littérature orale africaine. Persistance des clichés ou perception de la modernité*, Paris, L'Harmattan, p. 105-126.
- LOCOH Thérèse, 1988, « L'évolution de la famille en Afrique », in Van De Walle É., Sala-Diakanda D. et Ohadike P.O. (dir.), *L'état de la démographie africaine*, UIESP, p. 45-63.
- MALINOWSKI Bronislaw, 1930, "Parenthood. The basis of social structure", in Calverton V. F. et Schmalhausen S. D. (éd.), *The New Generation: The Intimate Problems of Modern Parents and Children*, New York, The Macaulay Comp., p. 113-168.
- MARIE Alain (dir.), 1997, *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*, Paris, Karthala.
- MARTIN Claude, 2003, *La parentalité en questions. Perspectives sociologiques : rapport pour le Haut conseil de la population et de la famille*, La documentation française.
- PAULME Denise, 1976, « La mère dévorante, ou le mythe de la calebasse et du bélier en Afrique sud-saharienne », *La mère dévorante. Essai sur la morphologie des contes africains*, Paris, Gallimard, p. 277-313.
- PILON Marc, LOCOH Thérèse, VIGNIKIN Emilien et VIMARD Patrice (dir.), 1997, *Ménage et famille en Afrique : approches des dynamiques contemporaines*, Paris, CEPED/ORSTOM/URD/INS (Études du Ceped n°15).
- PILON Marc et VIGNIKIN Kokou, 2006, *Ménages et familles en Afrique sub-saharienne*, Paris, Éditions des archives contemporaines/AUF.
- RABAIN Jacqueline, 1979, *L'enfant du lignage. Du sevrage à la classe d'âge*, Paris, Payot.

- RAZY Élodie, 2007, *Naître et devenir. Anthropologie de la petite enfance en pays soninké (Mali)*, Nanterre, Société d'Ethnologie (Sociétés Africaines).
- RAZY Élodie, 2010a, « La construction du lien parents/enfant : détours anthropologiques », *Observatoire : Revue d'Action Sociale & Médico-Sociale* 67, p. 69-72.
- RAZY Elodie, 2010b, « La famille dispersée (France/Pays Soninké, Mali). Une configuration pluriparentale oubliée ? », *L'Autre. Cliniques, Cultures et Sociétés. Revue transculturelle*, 11 (3) : p. 331-339.
- RAZY Élodie, SUREMAIN (de) Charles-Édouard et PACHE HUBER Véronique, 2012, «Bibliographie indicative de travaux de langue française», *AnthropoChildren. Anthropologie de l'enfance et des enfants à travers le monde* 1 [En ligne] (<http://popups.ulg.ac.be/2034-8517/index.php?id=950>).
- SIROTA Régine, 2010, « De l'indifférence sociologique à la difficile reconnaissance de l'effervescence culturelle d'une classe d'âge », *Enfance & culture*, Paris, Ministère de la Culture-DEPS (Questions de culture), p. 19-38.
- SIROTA Régine, 2012, « L'enfance au regard des Sciences sociales », *AnthropoChildren. Anthropologie de l'enfance et des enfants à travers le monde* 1 [revue en ligne] (<http://popups.ulg.ac.be/2034-8517/index.php?id=921>).
- STRATHERN Marilyn, 1992, *After Nature: English kinship in the late twentieth century*, Cambridge, Cambridge University Press.
- THERY Irène, 1998, *Couple, filiation et parenté aujourd'hui. Le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée*, Paris, Odile Jacob/La documentation française.
- THERY Irène (dir.), 2013, *Mariage des personnes de même sexe et filiation : le projet de loi au prisme des sciences sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS (coll. « Cas de figure »).